

RÈGLEMENT PROVISOIRE

SUR LE

FUSIL REMINGTON

(MODÈLE 1868)

CONTENANT

La nomenclature, le démontage et le remontage
de cette arme

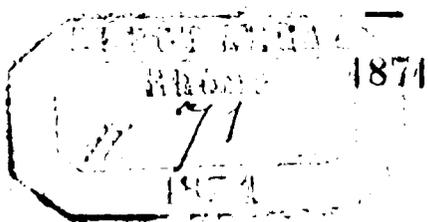
LYON

Librairie & Papeterie Militaires (Ancienne Maison V^e Jacqy)

BONNAIRE, Succ^r

23, rue Gasparin, 23

Près la place Bellecour



51009

PROPRIÉTÉ RÉSERVÉE.



DEUXIÈME PARTIE.
DE L'ÉCOLE DU SOLDAT

FUSIL REMINGTON

TITRE II.
DEUXIÈME PARTIE.

RÈGLES GÉNÉRALES.

62. L'instructeur ne fera passer les hommes de recrue à cette seconde partie que lorsqu'ils seront bien affermis dans la position du corps et la formation des différents pas.

63. L'instructeur réunira alors quatre hommes qu'il placera sur un rang, coude à coude, et leur montrera le port d'armes ainsi qu'il suit.

PREMIÈRE LEÇON.

Principes du port d'armes.

64. L'homme de recrue étant placé comme il a été expliqué dans la première leçon de la première partie, l'instructeur lui fera ployer légèrement le

NOTA. — Toute la partie du texte qui n'est pas l'explication d'un commandement ne devra pas être apprise littéralement.

bras droit et placera l'arme de la manière suivante :

65. L'arme dans le bras droit et au défaut de l'épaule, le canon en arrière et d'aplomb, le bras droit presque allongé, la main droite embrassant le chien et la sous-garde, le pouce au dessus de la sous-garde, le premier doigt dessous, les autres doigts au dessous de la crête du chien ; la crosse à plat le long de la cuisse droite, le bras gauche pendant naturellement, comme il est prescrit dans la première leçon de la première partie.

Observations relatives au port d'armes.

66. On rencontre souvent des hommes de recrue qui ont des défauts naturels dans la conformation des épaules, de la poitrine et des hanches ; l'instructeur doit s'efforcer de corriger autant que possible ces défauts, avant de faire porter l'arme au soldat, et doit avoir ensuite une attention suivie à régler le port d'armes suivant ces défauts de conformation, de manière que le coup d'œil général en soit uniforme, sans que les hommes soient gênés dans leurs positions.

67. L'instructeur observera que les hommes de recrue sont sujets, lorsqu'ils commencent à porter l'arme, à déranger la position du corps, à baisser l'épaule droite et la main droite, à creuser la hanche et à ouvrir les coudes.

68. L'instructeur aura l'attention de corriger tous ces défauts et de rectifier continuellement la position des hommes ; il leur ôtera quelquefois l'arme pour la placer ensuite, évitera de les fatiguer dans le commencement, et s'attachera à leur

rendre peu à peu cette position si naturelle et si facile qu'ils puissent la conserver longtemps sans fatigue.

69. Enfin, l'instructeur doit apporter beaucoup d'attention à ce que le port d'armes ne soit ni trop haut, ni trop bas ; s'il était trop haut, l'arme serait chancelante ; s'il était trop bas, les files se trouveraient trop serrées, le soldat n'aurait pas l'espace nécessaire pour manier son arme avec facilité, le bras droit fatiguerait trop, entraînerait l'épaule, etc.

70. L'instructeur, avant de passer à la seconde leçon, fera répéter les mouvements de *tête à droite* et de *tête à gauche*, ainsi que les *à droite*, les *à gauche* et les *demi-tour à droite*.

DEUXIÈME LEÇON.

Maniement des armes.

71. Le maniement des armes sera montré aux quatre hommes placés d'abord sur un rang, coude à coude, et ensuite sur deux files.

72. L'exécution de chaque commandement ne formera qu'un temps, mais ce temps sera divisé en mouvements, afin d'en mieux faire connaître le mécanisme aux soldats.

73. La vitesse de chacun des mouvements du maniement des armes, sauf les exceptions indiquées ci-après, est fixée à un quatre-vingt-dixième de minute ; mais, afin de ne pas fatiguer l'attention des hommes de recrue, on ne s'attachera d'abord qu'à l'exécution des mouvements, sans exiger qu'ils s'occupent de la cadence, à laquelle on

ne les astreindra que progressivement et lorsqu'ils seront familiarisés avec le maniement de leur arme.

74. Les mouvements relatifs au placement et au déplacement du sabre-baïonnette ne peuvent pas être exécutés avec la vitesse qui vient d'être prescrite, ni même avec une vitesse uniforme. Ils ne seront donc point soumis à cette cadence. L'instructeur s'attachera à faire exécuter ces mouvements avec promptitude, et surtout avec régularité.

75. La dernière syllabe du commandement décidera l'exécution brusque et vive du premier mouvement de chaque temps ; les commandements de *deux* et de *trois* décideront celle des autres mouvements. Dès que le soldat connaîtra bien la position des divers mouvements d'un temps, on lui montrera à l'exécuter sans s'arrêter sur ces mouvements, mais il en observera le mécanisme, afin d'assurer l'arme et d'éviter les inconvénients qui résultent de ce que l'on appelle *escamoter l'arme*.

76. Les soldats étant au port d'armes, si l'instructeur veut les faire reposer, il commandera :

REPOS.

77. A ce commandement, les soldats porteront vivement l'arme avec la main droite vis-à-vis le milieu du corps, le canon incliné à droite, la main gauche croisée sur la droite et la contenant. Ils ne seront plus tenus à garder l'immobilité.

78. Lorsque l'instructeur voudra faire passer les soldats de l'état de repos à celui d'immobilité, il commandera :

1. *Garde à vous.*

2. PELOTON.

79. Au second commandement, les soldats reprendront le port d'armes régulier.

Présentes — VOS ARMES.

Un temps et deux mouvements.

Premier mouvement.

80. Porter l'arme avec la main droite, d'aplomb, vis-à-vis le milieu du corps, la bague en avant; empoigner en même temps brusquement l'arme avec la main gauche, entre la hausse et la boîte de culasse, le pouce allongé le long du canon contre la monture, l'avant-bras collé au corps sans être gêné, la main à hauteur du coude.

Deuxième mouvement.

81. Empoigner l'arme de la main droite au dessous et contre la sous-garde.

Portez — VOS ARMES.

Un temps et deux mouvements.

Premier mouvement.

82. Tourner la main droite pour embrasser le chien et la sous-garde; porter l'arme avec cette main, d'aplomb contre l'épaule droite, glisser la main gauche à hauteur de l'épaule, les doigts ouverts et joints, le bras droit presque allongé.

Deuxième mouvement.

83. Laisser tomber vivement la main gauche dans le rang.

Reposez-vous — SUR VOS ARMES.

Un temps et deux mouvements.

Premier mouvement.

84. Saisir brusquement l'arme avec la main gauche, à hauteur de l'épaule, la détacher un peu avec la main droite; lâcher l'arme de la main droite, la descendre de la main gauche, la ressaisir avec la main droite au dessus de la grenadière, le petit doigt derrière le canon, l'arme d'aplomb, la main droite appuyée à la hanche, la crosse à environ 8 centimètres de terre, le talon de la crosse dirigé sur le côté de la pointe du pied droit, et laisser tomber vivement la main gauche dans le rang.

Deuxième mouvement.

85. Laisser glisser l'arme dans la main droite, en ouvrant un peu les doigts, de manière que le talon de la crosse soit placé à côté et contre la pointe du pied droit, et prendre la position qui va être indiquée.

Position du soldat reposé sur l'arme.

86. La main basse, le canon entre le pouce et le premier doigt allongé le long de la monture, les trois autres doigts allongés et joints; le bout du canon à environ 5 centimètres du bras droit,

la baguette en avant, le talon de la crosse à côté et contre la pointe du pied droit, l'arme d'aplomb.

87. Lorsque l'instructeur voudra faire reposer dans cette position, il commandera :

REPOS.

88. A ce commandement, les soldats passeront la main droite étendue sur l'arme, qu'ils appuieront contre le corps.

89. Lorsque l'instructeur voudra faire passer les soldats de l'état de repos à celui d'immobilité, il commandera :

1. *Garde à vous.*

2. PELOTON.

90. Au second commandement, les hommes reprendront la position du soldat reposé sur l'arme.

Portez — VOS ARMES.

Un temps et deux mouvements.

Premier mouvement.

91. Elever l'arme perpendiculairement avec la main droite, à hauteur du tétou droit, vis-à-vis l'épaule, à 5 centimètres du corps, le coude droit y restant joint ; saisir l'arme de la main gauche, au dessous de la main droite, et descendre aussitôt la main droite pour empoigner le chien et la sous-garde, en appuyant l'arme à l'épaule, le bras droit presque allongé.

Deuxième mouvement.

92. Laisser tomber vivement la main gauche dans le rang.

Charge en cinq temps.

93. Le peloton étant au port d'armes, l'instructeur commandera :

Charge en cinq temps.

Chargez — VOS ARMES.

Un temps et deux mouvements.

Premier mouvement.

94. Elever l'arme avec la main droite, la saisir avec la main gauche à hauteur de la hausse; faire un demi à droite sur le talon gauche en portant le pied droit à 30 centimètres en arrière et à 25 sur la droite.

Deuxième mouvement.

95. Abattre l'arme avec les deux mains, le pouce de la main gauche allongé le long du bois, l'extrémité des autres doigts ne dépassant que légèrement les bords de la monture, sans toucher le canon; la crosse sous l'avant-bras droit; la poignée de l'arme contre le corps, à environ 10 centimètres au dessous du téton droit, le bout du canon à hauteur de l'épaule; placer le pouce de la main droite sur la crête du chien, les autres doigts en arrière et contre la sous-garde, le coude légèrement élevé.